



LE CHÂTEAU DE VERSAILLES À ARRAS

Communiqué de presse



Le traité de Versailles

Le centenaire de la signature
Arras, Musée des beaux-Arts
28 juin - 11 novembre 2019

Le château de Versailles, la Région Hauts-de-France et la Ville d'Arras commémorent la signature du traité de paix entre les Alliés et l'Allemagne dont la galerie des Glaces a été le théâtre en 1919, il y a tout juste 100 ans.

La signature historique sera évoquée au Musée des beaux-Arts d'Arras, à travers une vingtaine d'œuvres réunies dans une scénographie qui replongera le public dans l'Histoire et dans les lieux de cet événement, le château de Versailles et sa galerie des Glaces. Documents, photographies et films permettront de comprendre pourquoi Versailles fut choisi pour accueillir cette journée et comment la galerie des Glaces retrouva, le temps d'une journée, son rôle diplomatique.

Le château de Versailles à Arras. Un partenariat de décentralisation culturelle

Après les expositions « Roulez Carrosses ! », « Le château de Versailles en 100 chefs-d'œuvre » et Napoléon - Images de la Légende » qui ont rassemblé plus de 500 000 visiteurs, le partenariat entre l'Établissement public du château de Versailles, la Région Hauts-de-France et la Ville d'Arras se poursuit avec une nouvelle exposition inédite, «Le traité de Versailles, le centenaire de la signature».

Depuis 2011, la Région, la ville d'Arras et le château de Versailles ont mis en place un partenariat de grande ampleur permettant la présentation au musée des Beaux-Arts d'Arras, d'œuvres provenant des collections versaillaises, rassemblées dans de grandes expositions événements créées

spécifiquement à cette occasion. Cette collaboration culturelle signée pour 10 ans s'est déjà traduite par trois manifestations : « Roulez Carrosses ! » (17 mars 2012 – 10 novembre 2013), « Le château de Versailles en 100 chefs-d'œuvre » (27 septembre 2014 – 20 mars 2016) et « Napoléon – Images de la Légende » (7 octobre 2017 – 4 novembre 2018).

Ces expositions accompagnées d'actions éducatives et culturelles ont fait découvrir au plus grand nombre l'histoire et le patrimoine du château de Versailles et ont rassemblé plus de 500 000 visiteurs.

Une nouvelle étape de ce partenariat s'ouvre avec « Le Traité de Versailles – Le centenaire de la signature », une évocation inédite du Traité de Versailles, du 28 juin au 11 novembre 2019, deux dates symboliques de notre histoire. Cette présentation inédite s'inscrit pleinement dans les programmes de commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale réalisés par la Ville d'Arras et la Région Hauts-de-France depuis 2014.

Cette collaboration répond à des objectifs partagés par les trois partenaires. Ainsi, pour le château de Versailles, cette initiative de décentralisation culturelle de grande ampleur, s'inscrit dans la mission de l'Établissement public de démocratisation et de valorisation du patrimoine historique et universel dont il a la charge. Ceci croise, par ailleurs, les enjeux de la politique culturelle de la Région Hauts-de-France : l'accessibilité à tous les publics de la culture et du patrimoine, l'aménagement équilibré des territoires et le développement de l'attractivité de la région. Enfin, ce projet s'inscrit pleinement dans la politique culturelle de la ville d'Arras qui s'attache à rendre la vie culturelle accessible et ouverte à tous sur le territoire. Ces expositions favorisent également l'élaboration d'actions éducatives et culturelles innovantes dans un objectif d'appropriation culturelle par le public, et notamment les scolaires.

Une évocation immersive au Musée des beaux-Arts d'Arras

L'exposition s'attache à présenter le moment de la signature du traité autour de la pièce emblématique de l'événement, le bureau de l'ébéniste Charles Cressent, appartenant aux collections du château de Versailles, sur lequel a été signé le texte. Ce meuble est d'autant plus important, puisqu'il est la dernière trace de cette signature, le traité ayant disparu pendant la Seconde Guerre mondiale.

En guise d'introduction, seront rappelées les heures politiques, glorieuses ou sombres, de la galerie des Glaces depuis l'Ancien Régime jusqu'au XX^e siècle, à travers plusieurs tableaux évocateurs : *la réception de l'ambassadeur de Perse le 19 février 1715* par Nicolas de Largillière (1656-1746) et *Ambulance prussienne dans la galerie des Glaces en 1870* de Victor Bachereau-Reverchon (1842-1885) dans cette même galerie au plus fort du conflit franco-prussien.

Les relations souvent conflictuelles entre l'Empire allemand et la France depuis le XVII^e siècle et les choix symboliques faits par chaque nation pour marquer alternativement sa victoire l'une sur l'autre seront également abordées. La propagande que délivre le décor de la voûte de la galerie des Glaces s'inscrit, dès sa conception, dans cette relation particulière entre les deux nations. Les campagnes de Louis XIV outre-Rhin, et notamment le sac du Palatinat en 1689, ont marqué les esprits, et le ressentiment ne quittera plus l'âme allemande. Sous l'Empire, la victoire d'Iéna sur les Prussiens et l'entrée de Napoléon à Berlin en 1806 poussent l'humiliation à son paroxysme. La proclamation de

l'Empire allemand en 1871 aurait pu être la dernière étape de cette relation marquée de symboles, mais la victoire alliée en 1918, après les souffrances et les dégâts provoqués par la Première Guerre mondiale, ouvre une nouvelle page de cette histoire commune. Versailles est ainsi choisi par la France, organisatrice de la Conférence de la Paix, pour la signature de ce traité historique.

La présentation d'un buste de Napoléon I^{er}, appartenant aux collections du Musée des beaux-Arts d'Arras, défiguré par le bombardement du musée en juillet 1915, et qui fut présenté dès 1916 à Paris au musée du Petit Palais à l'exposition des *Œuvres d'art mutilées ou provenant de régions dévastées par l'ennemi*, vient rappeler quel a été le sort d'Arras et de la région pendant le premier conflit mondial.

À partir de la riche iconographie conservée au château de Versailles : tableaux, photographies contemporaines, plans et documents d'archives, la préparation de la galerie pour la journée du 28 juin est relatée. Le bureau prendra place au centre de la salle, associé au fauteuil, de style néo-Louis XIV, prêté par le Mobilier national. L'acte de la signature sera symboliquement évoqué par un porte-plume en or à décor émaillé, sur lequel est gravé le mot PAX. Il a été réalisé dès 1919 pour commémorer la signature du traité mais n'a pas servi le 28 juin. Récemment offert au château de Versailles, il sera présenté pour la première fois au public. Une huile sur toile de Léopold Delbeke rend la vision de la galerie encore vide dans l'attente de l'événement. Le public entrera véritablement dans le décor de 1919, grâce à une projection de cette œuvre commémorative.

Les différents protagonistes réunis derrière la longue table au moment précis de la signature allemande reprendront vie à partir d'une animation audiovisuelle du tableau conservé à l'Imperial War Museum de Londres, de William Orpen, peintre officiel de l'événement.

Enfin, le public pourra prolonger son expérience en s'immergeant dans les documents liés à l'organisation de cette journée : plans, photographies, billets d'accès à la cérémonie ... et en parcourant titres et articles des différents journaux régionaux, nationaux et étrangers.

Dans la dernière partie de l'exposition, des élèves de 3^{ème} du collège Jean Monnet d'Aubigny-en-Artois, de la classe de 1^{ère} européenne du lycée Guy Mollet et de la classe de 1^{ère} L du lycée Gambetta-Carnot à Arras, ont été invités à travailler pendant toute l'année scolaire sur la restitution et la transmission de cet événement historique, à travers trois grands thèmes : la réception du traité dans la presse locale, le traité et ses conséquences géopolitiques à l'échelle mondiale et la présence des gueules cassées à la cérémonie. À l'issue de visites du musée, de rencontres avec les commissaires et le scénographe de l'exposition et d'une visite au château de Versailles, les élèves clôtureront la présentation par le rendu de leurs travaux.

La cérémonie

Plusieurs semaines avant le jour de la signature, le château de Versailles se prépare à accueillir l'événement. Personnels du château et membres du gouvernement travaillent ensemble à l'adaptation de l'ancienne demeure royale devant réunir les puissances signataires. Pour l'occasion, la galerie des Glaces est aménagée : on recouvre le sol de vingt-quatre tapis de la manufacture de la Savonnerie datant de l'époque de Louis XIV, apportés par le Mobilier national et cousus bord à bord. L'extrémité nord de la galerie est réservée aux journalistes alors que les invités sont placés du côté sud. Au centre, les délégations des pays alliés et associés prennent place dos aux miroirs, derrière

une longue table couverte de velours. En face, sous la composition *Le roi gouverne par lui-même* peinte par Charles Le Brun à la voûte, un bureau du XVIIIe siècle de l'ébéniste Charles Cressent est choisi pour présenter le document qui doit être paraphé.

La séance dure cinquante minutes. Aucun décorum, aucune musique pour célébrer ce moment solennel. 27 délégations représentent 32 puissances. Les quatre principales nations alliées siègent au centre de la grande table : Georges Clémenceau, président du Conseil français, Woodrow Wilson, président des États-Unis d'Amérique, David Lloyd George, premier ministre britannique et Vittorio Orlando, premier ministre d'Italie.

La délégation allemande loge en bordure du domaine, à l'hôtel des Réservoirs, et est protégée par des barrières afin de prévenir toute manifestation d'animosité de la population. A 14h40, le 28 juin 1919, Hermann Müller, ministre allemand des Affaires étrangères (arrivé deux jours plus tôt en remplacement de son prédécesseur démissionnaire qui refusait de signer) accompagné du docteur Bell, ministre des transports, sortent de leur résidence. La délégation est conduite au château par le parc. Après avoir parcouru les salons des galeries historiques du rez-de-chaussée et gravi l'escalier de la Reine, les plénipotentiaires allemands entrent dans la galerie des Glaces par le salon de la Paix à 15h10. Clemenceau, debout, les invite à signer les premiers le traité. À leur suite, chaque délégation s'approche du bureau pour signer. Au lieu de s'asseoir au bureau Louis XV, Clemenceau, signe le traité de paix debout. Wilson n'utilise pas le porte-plume mis à sa disposition mais son propre stylo, tout comme l'avaient fait les Allemands. À l'issue de la cérémonie, ces derniers repartent discrètement en voiture vers leur hôtel et quittent immédiatement la France, tandis que les représentants des nations alliées se rendent dans le parc, où une foule que la sécurité ne peut contenir, les acclame pendant un long moment.

Le traité de Paix à Versailles

Après quatre années d'une guerre terrible, le premier conflit mondial de l'Histoire prend définitivement fin à Versailles en 1919. Le traité de paix entre l'Allemagne et les différentes nations alliées est signé le 28 juin 1919 dans la galerie des Glaces, date anniversaire de l'attentat de Sarajevo et à l'endroit même où l'Empire allemand avait été proclamé en 1871.

Bien que présente dans la mémoire collective, la date du 28 juin 1919 n'a pas laissé la même trace que celle du 11 novembre 1918, jour de la signature de l'Armistice à Rethondes et de la fin des combats. C'est pourtant un événement majeur de l'Histoire qui s'est joué ce jour-là. Le choix de la date et du lieu de la signature sont des actes symboliques et politiques. Près d'un demi-siècle après la proclamation de l'Empire Allemand dans la galerie des Glaces, Georges Clemenceau savoure par là sa revanche.

Les négociations sont difficiles. La Conférence de la Paix, réunie à Paris depuis le 18 janvier, a préparé le texte. Mais l'Allemagne est tenue à l'écart, les Alliés mènent seuls les débats et peinent à trouver un terrain d'entente. La France veut écarter définitivement le danger outre-Rhin. La Grande-Bretagne veut au contraire permettre à l'Allemagne de conserver son rang. Le président Wilson rêve d'un monde pacifié intégré au sein de la Société des Nations (SDN) qu'il tente de mettre en place. L'Italie, quant à elle, veut les territoires qu'on lui a promis en 1915. Après d'âpres discussions, le traité de plusieurs centaines d'articles est finalement transmis à l'Allemagne, le 7 mai 1919. Ses dispositions sont très dures. Les contre-propositions allemandes, soumises le 29, sont toutes rejetées, en conséquence de quoi les dignitaires allemands refusent de signer. Le 17 juin, les Alliés leur accordent cinq jours pour se décider. L'Allemagne finalement s'incline.

CONTACTS PRESSE

Château de Versailles

Hélène Dalifard, Aurélie Gevrey, Violaine Solari, Elodie Vincent

T : 01 30 83 75 21 / presse@chateauversailles.fr

Mairie d'Arras

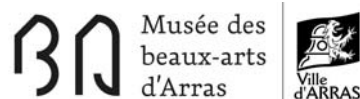
Christophe Tournay

T : 03 21 50 69 83 / c-tournay@ville-arras.fr

Région Hauts-de-France

Sébastien Voisin

T : 03 74 27 48 88 / sebastien.voisin@hautsdefrance.fr



Mécène principal

